

**PLAN LOCAL D'URBANISME**



**COMMUNE D'AUBORD**

# Entités archéologiques

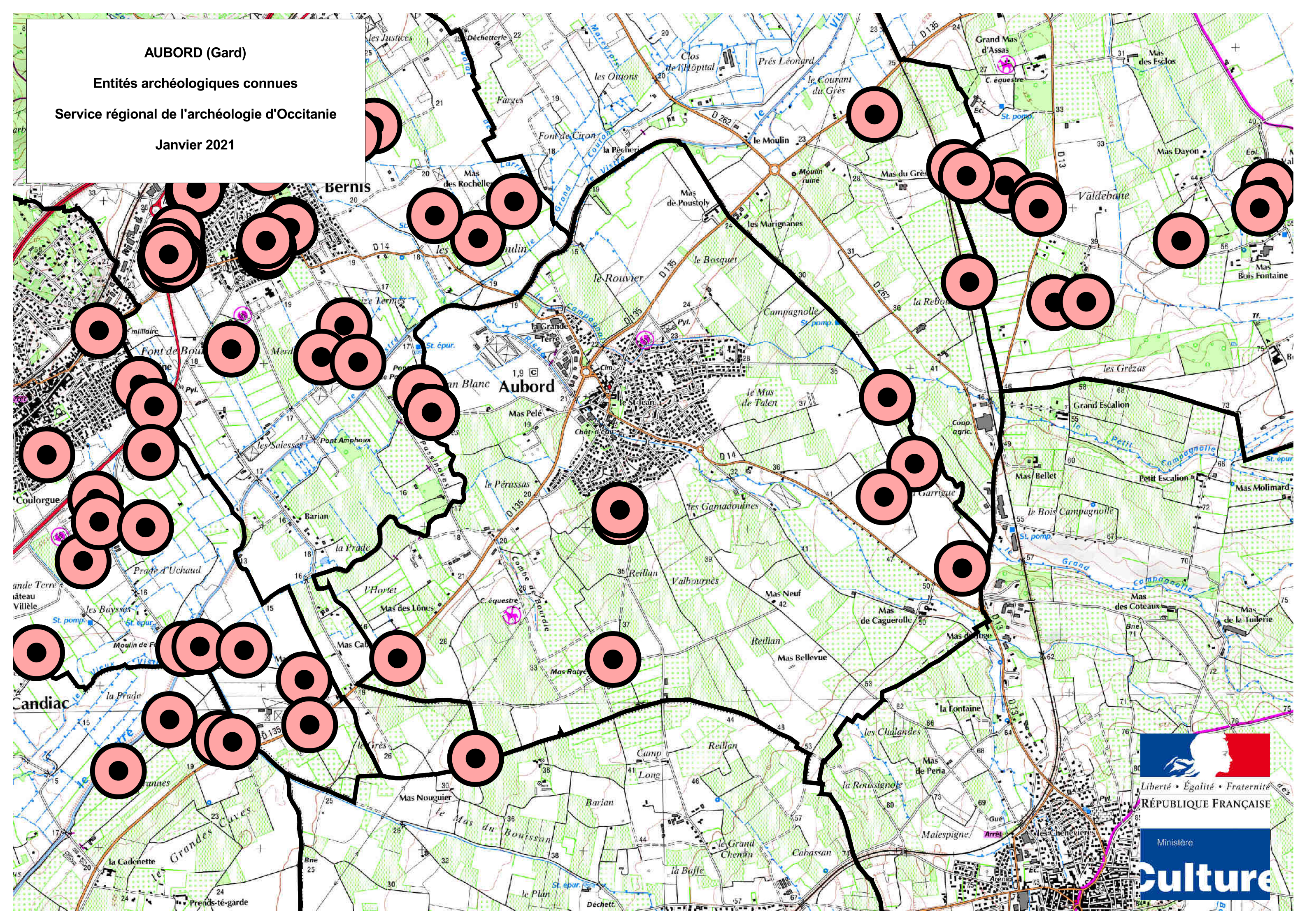


# AUBORD (Gard)

Entités archéologiques connues

Service régional de l'archéologie d'Occitanie

Janvier 2021



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

Culture



# Aménagement du territoire et archéologie – aspects réglementaires

## Règles générales (extrait)

L'article R523-1 du Code du patrimoine stipule que « les opérations d'aménagement, de construction d'ouvrages ou de travaux qui, en raison de leur localisation, de leur nature ou de leur importance, affectent ou sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ne peuvent être entreprises que dans le respect des mesures de détection et, le cas échéant, de conservation et de sauvegarde par l'étude scientifique ainsi que des demandes de modification de la consistance des opérations d'aménagement. »

L'article R523-4 du même code précise que le Service régional de l'archéologie **doit obligatoirement être consulté** pour :

- La réalisation de zones d'aménagement concerté créées conformément à l'article L. 311-1 du code de l'urbanisme et affectant une superficie supérieure ou égale à 3 hectares ;
- Les opérations de lotissement régies par les articles R. 442-1 et suivants du code de l'urbanisme, affectant une superficie supérieure ou égale à 3 hectares ;
- Les travaux soumis à déclaration préalable en application de l'article R. 523-5 du même code, c'est-à-dire les travaux d'affouillement, de nivellement ou d'exhaussement de sol liés à des opérations d'aménagement d'une superficie supérieure à 10 000 m<sup>2</sup> et affectant le sol sur une profondeur de plus de 0,50 mètre ; les travaux de préparation du sol ou de plantation d'arbres ou de vignes affectant le sol sur une profondeur de plus de 0,50 mètre et sur une surface de plus de 10 000 m<sup>2</sup> ; les travaux d'arrachage ou de destruction de souches ou de vignes sur une surface de plus de 10 000 m<sup>2</sup> ; les travaux de création de retenues d'eau ou de canaux d'irrigation d'une profondeur supérieure à 0,50 mètre et portant sur une surface de plus de 10 000 m<sup>2</sup>.
- Les aménagements et ouvrages dispensés d'autorisation d'urbanisme, soumis ou non à une autre autorisation administrative, qui doivent être précédés d'une étude d'impact en application de l'article L. 122-1 du code de l'environnement ;
- Les travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques qui sont dispensés d'autorisation d'urbanisme mais sont soumis à autorisation en application de l'article L. 621-9.

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 4



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON



été mises au jour couvrant un champ chronologique large entre le XI<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Toujours dans le giron de l'église semi-rupestre, à l'est de celle-ci, c'est un bâtiment (9,90 x 6 m hors œuvre) totalement enfoui qui a fait l'objet d'un sondage (25 m<sup>2</sup>). Identifié dès la campagne 2012, il accusait une importante sédimentation avec plus d'1,50 m au-dessus des niveaux d'effondrement. Un enchevêtrement de lauzes de calcaire trahit son type de couverture. Déjà pour la couverture de l'église romane, un toit en lauze de calcaire avait pu être identifié. Ce matériau confirme la réalité d'échanges commerciaux dans les gorges de l'Ardèche. Les traces de polis attestent de l'utilisation du rez-de-chaussée comme bergerie, alors que le premier étage servait d'habitat élitair comme en témoignent le mobilier céramique, le verre ou encore deux boutons sphériques en argent. Le mobilier céramique et les monnaies, qui ne dépassent pas 1317, permettent de placer un abandon du site comme établissement monastique autour des années 1320. A l'extrémité méridionale du site un bâtiment a été libéré de son couvert végétal dense. C'est un vaste bâtiment (14 x 4 m dans œuvre) à étage qui émerge aujourd'hui. La mise en œuvre en épi et avec des blocs de calcaire informes est similaire à celle du cellier (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle). Le sondage n'a pas permis de préciser sa fonction. A ces sondages est venue s'ajouter une campagne d'ortho-photographies *via* un drone, géolocalisées et redressées par un GPS différentiel (Nicolas Poirier et Carine Calenstrenc, CNRS, UMR 5608, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès).

Nicolas CLEMENT  
 Université Lumière-Lyon 2  
 LA3M, UMR 5648, Aix-en-Provence



Fig. 1 : Vue zénithale de l'église semi-rupestre (cliché Nicolas CLEMENT)



Fig. 2 : Plaque en émail du Limousin avec le monogramme IHS (1195-1200) (cliché Nicolas CLEMENT)

NEOLITHIQUE AGE DU BRONZE  
 AGE DU FER

## AUBORD

ZAC de la Farigoule 1

La commune d'Aubord se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de l'agglomération nîmoise. Le village, dont l'économie était encore agricole il y a quelques décennies, est aujourd'hui fortement urbanisé. Le projet de la ZAC de la Farigoule couvre une vingtaine d'hectares au sud du village, au contact entre la terrasse quaternaire du Rhône, La Costière, et la plaine du Vistre. Les terrains à sonder s'étagent entre 20 et 34 m NGF.

Dans les parties hautes du diagnostic, très majoritairement en surplomb de la vallée du Vistre, trente-quatre creusements présentent des comblements compacts, plus ou moins sombres, dans lesquels on distingue parfois des fragments de céramique non tournée.

Ils appartiennent à plusieurs occupations du

Néolithique et de l'âge du Bronze. Les plus nombreux, sont attribuables au Néolithique final II. Il s'agit de fosses, de foyers et de quatre structures de grand volume aux parois bâties que nous qualifions de «caves» (CAV1015, CAV1023, CAV1033, CAV1059).

La présence, parmi les céramiques récoltées, de deux fonds plats atteste d'une fréquentation postérieure au Néolithique. Au moins une fosse bien documentée, livre les fragments d'une grande urne très galbée de type *Suspendien* probablement du tout début de l'âge du Fer.

Les premières informations récoltées incitent à penser qu'au Néolithique final II un village s'installe sur le plateau. Les habitants sédentaires aménagent dans leur habitat des constructions excavées aux parois doublées d'un parement de pierres.

Ces «caves» semblent fonctionner simultanément avec des structures plus légères, des foyers et des fosses de petit volume. Bien que les niveaux de circulation n'aient pas été formellement identifiés, nous pensons que l'intégralité des vestiges est conservée. La présence des quatre «caves parementées» sur un espace réduit, associées à d'autres aménagements, est à notre connaissance observée pour la première fois dans notre région. Ces caves sont édifiées et utilisées à peu de temps d'intervalle. C'est du moins ce que laisse penser les caractéristiques communes. Les matériaux choisis (dalles calcaires) qui ont été récoltés à près de quatre kilomètres sont assemblés avec la même technique selon des assises régulières de dalles jointives liées par des limons. Si la fonction comme espace de stockage de la structure testée CAV1023 ne semble pas contestable, l'usage des autres creusements parementés nous échappe encore. Par leur volume

et la présence probable d'accès aménagés, deux d'entre elles (CAV1015 et 1033) pourraient être des habitations excavées ou en partie enterrées. On connaît un exemple de ce type de construction pour le Néolithique final Fonbouisse à Saint Laurent la Vernède (30) (Coularou inédit).

La structure CAV1059, la plus complexe architecturalement a reçu au sommet de son remplissage deux sépultures mais nous ignorons pour l'instant si elle a été dès l'origine un monument funéraire.

La fin de l'âge du Bronze est représentée par au moins deux fosses et sans doute quelques autres à identifier. Bien que l'échantillon soit pour l'instant peu représentatif, il témoigne d'une occupation pour cette période qui reste méconnue en plaine dans notre région.

André RAUX  
INRAP Méditerranée

## AUBORD ZAC de la Farigoule 2

NEOLITHIQUE

Les résultats du diagnostic, qui s'est déroulé au printemps 2014, ont permis d'engager très rapidement une fouille sur trois zones ciblées sur et à proximité des trois fosses-caves aux parois parementées révélées par les sondages. Les objectifs du projet étaient l'étude exhaustive des trois fosses aménagées, datées du Néolithique final et de leurs abords.

La fouille a pu être conduite sur deux des zones prescrites. La troisième où se trouve la plus grande et la plus complexe des structures, n'a pas pu être exploitée. En effet, nous avons identifié lors du diagnostic les restes de deux individus dans le sommet du comblement. Le nettoyage du niveau superficiel a très rapidement fait apparaître une couche dense d'ossements qu'il n'était pas envisageable d'étudier dans le cadre de cette prescription. La zone a donc fait l'objet d'une mesure conservatoire.

Les comblements des deux autres caves 2001 au sud et 2051 au nord, nous ont révélés leurs différentes étapes de construction, de fonctionnement et destruction. Comme nous l'avons constaté lors du diagnostic, les labours n'ont jamais été très agressifs dans cette zone, aussi le niveau de fonctionnement néolithique est, sinon conservé, du moins très proche du niveau d'apparition des vestiges. Nous pouvons donc considérer que les architectures sont presque intégralement conservées.

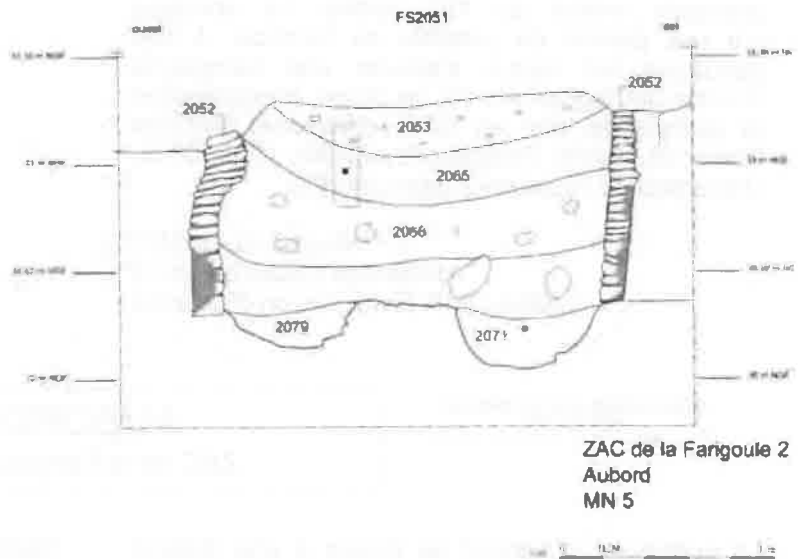


Fig. 1 : Structure ST2051, levé de la coupe E/O (Michel Piskorz)

Les nombreuses similitudes entre les trois structures montrent que leurs constructions répondent à une technique éprouvée. Leur plan présente une abside au sud alors que l'entrée est aménagée au nord. Les murs parementés dont les épaisseurs sont proches de vingt centimètres, sont plaqués à la forme des creusements installés dans la terrasse quaternaire des Costières. Les pierres plates avec lesquelles ils ont été bâtis, sont ajustées et se superposent en réduisant au minimum l'épaisseur des joints. Ces pierres proviennent d'un

affleurement Miocène reconnu à 4 km, au sud de la commune de Beauvoisin. Elles sont liées par des joints de limon argileux. Le scénario de destruction est assez proche pour les deux caves fouillées.

Nous avons observé, au-dessus des sols des caves creusés d'alvéoles de calages, quatre principaux niveaux de remblais déposés en berceau. Au fond se trouve un niveau de limons assez fin mêlé de quelques pierres et de galets de petites tailles. Il est recouvert d'un remblai de même nature mais où les galets y atteignent fréquemment une dizaine de centimètres. Pour la structure 2051 le niveau suivant, US2065 (fig. 1), est constitué de terre malaxée. Il se met en place alors que la cave est en partie comblée. Ce niveau de matériaux de construction indique que la partie hors sol de la construction était bâtie en terre, sa dégradation a participé au comblement après l'effondrement de la couverture.

Au niveau de l'entrée, des pierres beaucoup plus volumineuses que celles utilisées pour les murs sont plaquées à la paroi ou effondrées sur le sol. Nous les interprétons comme l'aménagement de l'accès au-dessus de la cave proprement dite.

Nous voulions établir la relation entre les caves et les structures proches. Près de la cave 2051 trois fosses et un foyer empierré livrent du matériel qui lui est contemporain. Par contre à seulement quelques mètres dans le même horizon sédimentaire une grande fosse et au moins deux foyers se sont révélés beaucoup plus anciens. Ils ont livré des céramiques à fonds plats, souvent décorées de motifs imprimés en chevrons, triangles et bandes parallèles. Ainsi qu'un abondant outillage lithique. Il s'agit de lamelles en silex obtenues par percussion directe et d'un petit nucléus en obsidienne. Ces productions sont caractéristiques de la culture Impressa définie dans la stratigraphie de la grotte des Arene Candide en Ligurie. Quelques gisements côtiers sont connus en Provence, et deux en Languedoc oriental. Le site découvert à Aubord est donc le troisième à livrer des productions Impressa en Languedoc-Roussillon. Il a la particularité d'être éloigné de la mer et de tout cours d'eau.

André RAUX pour l'équipe  
INRAP Méditerranée



Fig. 2 : Structure ST2051 (Christelle Noret)



Fig. 3 : Structure ST2001 (Christelle Noret)

AGE DU FER  
MOYEN AGE

## LE CAILAR

Place de la Saint-Jean

Le site du Cailar (Gard), situé sur la frange littorale du Languedoc oriental, est un comptoir fortifié occupé du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque romaine et à la période médiévale. Des fouilles programmées sont ouvertes sur la Place de la Saint-Jean depuis 2003 et ont mis en évidence la présence de la fortification et d'un vaste espace ouvert accolé au rempart utilisé pour diverses pratiques rituelles

consistant principalement en l'exposition d'armes et de têtes coupées, une pratique bien documentée en Gaule protohistorique. Plusieurs dépôts d'objets – essentiellement métalliques – et de restes humains se sont accumulés durant plus d'un siècle sur cette place. Au cours du triennal 2012-2013-2014, la fouille de ce dépôt d'armes et de têtes coupées a été terminée et les niveaux immédiatement antérieurs



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN  
SCIENTIFIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE 2 0 1 3



PREFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON



## AUBORD

LGVCNM, Emprunt-Aubord

La zone d'emprunt d'Aubord se développe de part et d'autre du fuseau de la ligne LGV au lieu dit La Garrigue section ZC du cadastre communal. Nous y avons rencontré deux types de terrains très différents par leur nature et les vestiges qu'ils pourraient livrer. Il s'agit de la terrasse quaternaire en place la «Costière» et des formations sédimentaires de la vallée du Campagnol. La majeure partie des terrains sondés est constituée par un « plateau » sous-tendu par la Costière. Il occupe toute la zone au sud du fuseau et les deux tiers ouest de la zone nord. Les sondages que nous y avons réalisés atteignent partout, sous les labours, la terrasse quaternaire en place, compacte et homogène. Le diagnostic se trouve aux abords immédiats du site de « La Garrigue 30 020 002 » sur lequel un grand nombre d'outils sur galets du paléolithique inférieur a été recueilli et étudié. Le gisement, a été cité dès 1976 par Frédéric Bazile, dans sa thèse sur « *Le paléolithique de la Costière méridionale dans son contexte géologique* ». L'étude a été réactualisée en 2002 par les travaux de Y. Guillot dans sa thèse sur « *Le paléolithique ancien sur galet de la Costière du Gard dans son contexte géologique et culturel* ». Enfin en 2008 de nouvelles découvertes ont motivé l'étude de Sonia Cerutti dans le cadre de son Master : « *Les industries sur galets du Languedoc oriental dans leur contexte géologique : l'exemple de La Garrigue* ».

Les 23 hectares où la terrasse quaternaire a été sondée n'ont livré que très peu de traces d'activité anthropique. Nous avons constaté que les sols, et les vestiges qu'ils pouvaient révéler, ont été complètement détruits par l'érosion et les labours successifs. Dans cet environnement particulièrement monotone nous n'avons pas reconnu de piège sédimentaire susceptible de livrer des industries de la préhistoire ancienne. Bien que nous nous trouvions à proximité immédiate du site de «la Garrigue» nous n'avons que très rarement observé les niveaux de limons oxydés qui, en d'autres circonstances, ont livré des artefacts. Les cinq outils façonnés sur des galets de quartzite, retenus pour étude, que nous avons mis au jour dans cet environnement sont en position résiduelle et ne suffisent pas pour identifier un gisement archéologique. Cette indigence peut s'expliquer par le fait que les objets déjà répertoriés proviennent de prospections et que le gisement a pu être remanié par les labours anciens. De plus, le toponyme « la Garrigue » couvre une très vaste surface et il est fort probable que le ou les gisements, qui ne sont pas topographiés, se trouvent plus au sud où se développe une légère dépression. Les dépôts sédimentaires de la vallée du Campagnol occupent, quant à eux, environ 4 hectares au nord/est du chantier. Les sondages réalisés dans le lit majeur du ruisseau donnent une image de son évolution polygénique. Les tranchées ont été, très majoritairement, installées perpendiculairement

au cours d'eau actuel. L'incision de la terrasse est par endroits bien perceptible dans le paysage. Un emmarchement abrupt la sépare du remplissage sédimentaire du lit majeur. Le colmatage de la vallée est constitué de colluvions et d'alluvions. Les premières préservées au pied du talus forment un glacis colluvial en direction du fond de la vallée. Ces colluvions sont recoupées et entaillées par une série de chenaux du Campagnol. Les alluvions, bien triées par la dynamique fluviale sont scellées par des limons de fin de crue. La nature des matériaux et surtout leur couleur permettent d'interpréter l'évolution sédimentaire de la vallée. Nous considérons comme anciens (Pléistocène) les colluvions et alluvions oxydées de couleur rouge/orangée, même si cet état d'altération est directement hérité des formations de la Costière, et plus récentes les alluvions prises dans une matrice grisâtre. Nous observons donc dans les tranchées, le contact entre les dépôts colluviaux anciens et les alluvions plus récentes en discordance. L'enregistrement de la succession des épisodes sédimentaires permet de proposer un plan de l'évolution de la vallée.

Les vestiges identifiés sont sept foyers et une structure empierrée dont la fonction n'est pas pour l'instant définie. Tous ces aménagements ont été découverts dans le même contexte sédimentaire, à savoir le contact entre les colluvions anciennes et les limons de débordement. Les foyers sont répartis sur toute la surface explorée y compris entre les méandres récents du ruisseau. Six d'entre eux sont tapissés de galets de quartzite rougis et éclatés par le feu. Ces foyers, protégés par les limons d'inondations sont dans l'ensemble bien conservés. Ils livrent très peu ou pas de matériel. Hormis quelques charbons qui ont été prélevés dans les comblements. Le dernier foyer FY31006, en cuvette, est installé dans l'épais niveau de limons de débordement qui colmate un chenal ancien (TR31080). Il livre des charbons de bois. La structure empierrée est incomplètement reconnue. Elle a un diamètre proche de 4,5 m. Les galets observés sur sa périphérie, sont calibrés et rougis. Nous ignorons l'organisation du centre de la structure qui est nappée de limons fins d'inondations.

Si le fonctionnement global de la vallée semble compris, le gisement est pour l'instant mal documenté et sa datation est délicate. Les quelques pièces lithiques comme la datation <sup>14</sup>C obtenue sur un charbon de bois situent une partie des structures au Mésolithique. Mais rien ne dit que l'ensemble des aménagements rencontrés fonctionne en même temps ou sur une période courte. Au contraire la présence dans la tranchée TR31062 de deux structures séparées par un dépôt alluvial d'environ 0,25m laisse présager d'une fréquentation des lieux sur une plus longue durée.

André RAUX  
INRAP Méditerranée